

*Bonjour à tous, vous avez entre les mains le troisième numéro des élus au CHSCT de la Haute-Garonne. Ce petit journal fait le point des comptes rendus de séances, des brèves sur la santé au travail et de l'actualité revendicative en matière d'hygiène et de sécurité.*

*Les élus du 31*

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président

La crise économique, que subit actuellement le pays, doublée par une crise politique inédite, alourdit un climat social, déjà difficile, faisant tomber une partie de la population dans la pauvreté et la précarité. Paradoxalement, ce sont les intérêts des finances et des privilégiés qui sont protégés.



L'austérité prônée dans tous les pays d'Europe par de nombreux ministres des finances et du budget, sont de jours en jours dénoncés par des économistes, de tous bords, comme un frein à la relance de la croissance.

Les mêmes ministres, édictant des règles de rigueur pour la masse de la population, se font parfois « prendre la main dans le sac » dans de sordides affaires d'évasions fiscales à l'autre bout du monde...

La seule réponse, portée à ce jour par le gouvernement, d'un grand déballage des patrimoines des ministres, pour mettre en place une république exemplaire, n'est malheureusement pas la hauteur des enjeux.

Pour être exemplaire, une république pourrait commencer à s'attaquer aux 36 milliards d'euros de fraudes fiscales (selon un rapport du Sénateur Bocquet daté du 17 juillet 2012) que subit chaque année le pays. Ce qu'il faut exiger c'est la fin des privilèges fiscaux individuels et ceux des entreprises. Ce dont nous avons besoin c'est d'un arrêt des connivences entre monde politique et monde de la finance.

C'est aussi de moyens, dont les différentes administrations financières manquent cruellement depuis de nombreuses années. DGFIP, Douanes, DGCCRF toutes ces administrations chargées de lutter contre les différentes fraudes : sanitaires, fiscales, écologiques ont payé le lourd tribut de la RGPP mais surtout continuent de voir leurs effectifs diminuer au nom de la MAP.

### Vos représentant CGT au CHS-CT:

**La CGT dispose de 3 sièges sur 8 au CHSCT 31 : 3 titulaires et 3 suppléants.**

Pour les titulaires, un représentant DGFIP (Alain PRANDO), un de l'INSEE (Patricia DECORSE) et un des Douanes (Olivier BALZER).

2 suppléants viennent de la DGFIP (Jean-Marc SERVEL et Dominique FICHTEN) et un des Douanes : David CAPUS (DNSCE)

Une administration exemplaire envers ses agents, mettrait les moyens nécessaires pour garantir et consolider les conditions de travail et installerait un dialogue de confiance dans les services sur l'avenir et le devenir de ses missions et de la situation professionnelle de ses agents.

L'exemplarité, c'est aussi un principe intangible des CHSCT. On le voit souvent dans nos votes, pour une véritable prise en compte des agents, le plus rapidement possible. Souvent dans cette instance, cette exemplarité n'a pourtant pas trouvé écho auprès des administrations représentées dans la mise en place rapide et réciproque de cofinancements, pouvant dégager des conditions de travail meilleures aux agents du ministère.

Enfin, pour répondre à certaines demandes disproportionnées de certaines directions sur le financement par cette instance, de travaux ou matériels, normalement à la charge de l'employeur, nous rappelons que le rôle du CHSCT ne se résume pas à la distribution de crédits alloués ou un quelconque budget annexes des directions. **Les crédits, tout comme le CHS-CT, sont interministériels et n'ont pas à être distribués en fonction du nombre d'agents par administration.**

**Ce budget alloué se doit de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail et participe, entre autres, à l'amélioration de leurs conditions de travail.**

Vous le voyez, Monsieur le Président, l'exemplarité est un exercice important, à condition de lui en donner les moyens. De nombreux dossiers importants seront traités aujourd'hui, nous espérons que pour l'étude de ces nombreux points, nous pourrions compter sur la transparence complète des directions ici présentes, pour répondre aux différentes questions des élus du personnel.

De plus, nous souhaiterions, une interruption des débats et un report ultérieur, si l'ordre du jour, venait à ne pas être entièrement épuisé.

**Enfin, afin de rendre, toujours plus efficace, cette instance, la Fédération des Finances CGT continuera à défendre le maintien d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail, localement au niveau de chaque services départementaux, avec un réseau unique d'acteurs de la prévention, pour la prise en compte au plus près des agents des problèmes de santé, de sécurité et de conditions de travail.**



*Les représentants CGT au CHSCT DI de la Haute-Garonne*

**Déclaration liminaire du secrétaire CHS CT pour l'ensemble des Organisations Syndicales.**

---

## Les procès-verbaux (PV)

**PV du 14/09/2012 approuvé.** Suite à notre demande, un médecin coordinateur régional se chargera de transmettre au comité tous les bilans départementaux pour les agents des douanes.

**PV du 21/01/2013 :** Suite aux deux demandes d'expertise sur les fermetures de la Recette Locale de Puy l'Evêque et des divisions de Auch et Albi, la Direction interrégionale des douanes de Bordeaux, à répondu par courrier au président en date du 16 avril. Soit plus de deux mois

après notre saisine.

**Au vu du retard réglementaire de réponse (2 mois) nous nous abstenons sur le PV.**

**Le PV du CHSCT exceptionnel sur les armes** des Douaniers convoqué suite à notre droit d'alerte le 13 mars dernier est en cours. L'administration des douanes a sorti une note (B2 du 11 avril) demandant à tous les services de la surveillance d'augmenter la vigilance sur l'entretien des armes collectives et individuelles. Renvoi à l'armurerie de la Rochelle tous les 1000 coups (ou 3 ans). Tous les moniteurs de tir restent responsables pour contrôler chaque arme avec loupe spéciale, avant retour au SCA.

**Nous notons une certaine vigilance de la DG sur ce dossier, suite aux droits d'alerte mis en place par les représentants du personnel.**

---

## Examen de la note d'orientation ministérielle

Cinq grandes orientations retenues par l'Administration centrale :

- développement de la connaissance des risques ;
- prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- prévention de l'exposition aux substances cancérigènes ;
- suppression des défauts de conformité réglementaire sur la base des rapports de l'inspection santé et sécurité du travail (ISST) ;
- amélioration continue de « l'existant » (amiante, sécurité électrique, incendie,...)

Un long débat à eu lieu ensuite sur les formations à mettre en place (incendie, sécurité, gestion des conflits, trouble musculo squelettique, risques psycho sociaux) par le CHSCT et leur cadencement dans l'année. Un engagement de l'agent sera demandé à chaque inscription.

Pour les personnels ayant un handicap, un suivi par la Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées (CRIPH) de toutes demandes liés à leur handicap et leur financement avant toutes demandes au CHSCT.



La CGT a souligné la force de ces orientations mais à déploré l'absence de réelle volonté quant à la nécessité d'engager une réflexion sur le constat des médecins de prévention qui met en évidence une forte augmentation des situations de souffrances au travail, situation de violence (physique ou verbale) ; d'états « d'épuisement professionnel » déclarés en 2011 par rapport à 2010.

La CGT a exigé qu'une réflexion soit menée sur le travail, notamment sur le travail réellement réalisé dans les services par rapport au travail prescrit.

**Amiante dans les services** : l'ensemble des représentants du personnel demande la création d'un comité de pilotage pour le recensement des déclarations amiantes dans tous les services liés au CHSCT et leurs études pour la rentrée.

---

## Présentation des Plans annuels de Prévention (PAP)

En ce qui concerne la DRFIP 31, ce plan est en cohérence le recensement des risques mis à jour dans le document unique, sauf en ce qui concerne la prévention des RPS où l'on retrouve toujours les mêmes propositions : assistance et soutien managérial, formation à la gestion des conflits, gestion du stress,..., dont l'efficacité en matière de réduction des RPS tarde à se faire

sentir.

Pour la CGT seule une réflexion autour des axes « travail prescrit /travail réel », peut permettre d'approfondir la connaissance de ces risques et de mettre en place des solutions permettant d'envisager un traitement et la mise en œuvre de moyens plus « radicaux ».

Le risque chimique pour les contrôles des containers fumigés au gaz est inscrit au plan annuel de prévention pour tous les agents douanes effectuant l'ouverture de ceux-ci.



**A ce propos, la présentation que nous devons faire (film et analyse sur cette question de santé) n'a pu se faire face au refus du président au motif que ce problème relevait du national. Nous redemanderons donc inscription de ce point au prochain comité de Juin.**

---

## **Analyse des propositions d'actions et formations des directions**

**Pour la DRFIP**, la quasi-totalité des propositions ont été validées à l'exception notable les stores pour **l'Hôtel des Finances de Balma** au motif du coût très élevé de l'opération (100.000 euros soit le 1/3 du budget du CHS-CT) pour être financé par le seul CHS-CT (la DRFIP 31 n'ayant pas proposé de co-financement...) et sur un bâtiment dont l'Etat est locataire.. La DRFIP a pris contact avec le propriétaire de l'immeuble afin qu'il prenne «toutes ses responsabilités » dans la réalisation de l'opération.

De même, n'a pas été retenu le financement de « brise soleil » pour **la Paierie Départementale** (coût : 45.011 euros) sans co-financement...

Le CHS-CT a exigé de la DRFIP 31 qu'elle donne une suite favorable à la demande des agents **du centre des Finances Publiques du Volvestre** qui revendiquent depuis plus de deux années la création d'un coin repas conforme aux règles d'hygiène et sécurité dans ce domaine.

En réponse la DRFIP 31 va « reconsidérer » sa position de refus systématique par un nouvel examen de la demande en se rendant sur place dans les prochains jours afin d'examiner les solutions envisageables compte tenu du fait que les locaux appartiennent à la Mairie de Carbonne. Ce point sera à nouveau évoqué lors du prochain CHS-CT fixé au 10 juin avec présentation d'un nouveau devis.

Sur les demandes d'actions à financer, priorité faite par les représentants au financement des stages, demandes pour amélioration des conditions de travail (local social, luminaires, stores..). Nous avons refusé toutes dépenses relevant de l'employeur, afin d'éviter que le CHSCT devienne un budget annexe des directions.

---

## **Questions diverses**

**Le CHS-CT a validé la proposition de la tenue d'un groupe de travail « amiante » afin de faire le point sur ce sujet.**

Enfin, les vérificateurs de la DIRCOFI Sud Pyrénées ont saisi le CHS-CT sur les nouvelles conditions de travail générées par l'application informatique « **RIALTO INVESTIGATION** ». De l'aveu quasi unanime des agents utilisateurs, cet outil de travail, actuellement boycottée par 80% des agents de la DIRCOFI, génère STRESS et perte de temps. Par ailleurs, les mêmes agents considèrent que, sous couvert de traçabilité, cette application est plus un instrument de surveillance qu'un outil d'amélioration du processus de contrôle fiscal.

**Le CHS-CT a voté unanimement une motion demandant le retrait de cette application.**